



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:**

Bid Receiving/Réception des soumissions  
80 Garland Avenue, 80 rue garland  
Mailstop H-066, CP H-066  
Dartmouth, Nova Scotia (Nouvelle-Écosse)  
B3B 0J8  
ATL\_Procurement@rcmp-grc.gc.ca

**SOLICITATION  
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE  
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised;  
unless otherwise indicated, all other terms and  
conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé ;  
sauf indication contraire, les modalités de  
l'invitation demeurent les mêmes.

Comments : - Commentaires :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY  
REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE  
UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE  
SÉCURITÉ

<b>Title - Sujet</b> Échantillonnage d'eau potable - Terre-Neuve et Labrador		<b>Date</b> 02 decembre 2021
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> M1000-2-2981		
<b>Amendment No. - No de la révision</b> 004	<b>Amendment Date – Date de la révision</b> 05 janvier 2022	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b>		
<b>At / à :</b>	14 h 00	AST (Atlantic Standard Time) HNE (heure normale de l'Atlantique)
<b>On / le :</b>	11 janvier 2022	
<b>Delivery - Livraison</b> See herein - Voir aux présentes	<b>Taxes - Taxes</b> See herein - Voir aux présentes	<b>Duty - Droits</b> See herein - Voir aux présentes
<b>Destination of Goods and Services - Destinations des biens et services</b> See herein - Voir aux présentes		
<b>Instructions</b> See herein - Voir aux présentes		
<b>Address Inquiries to - Adresser toute demande de renseignements à</b> Sandra Bremner 902-720-5355 <a href="mailto:Sandra.Bremner@rcmp-grc.gc.ca">Sandra.Bremner@rcmp-grc.gc.ca</a> pour les demandes de renseignements seulement. N'envoyez pas d'offres à cette courriel.		
<b>Delivery Required – Livraison exigée</b> See herein — Voir aux présentes	<b>Delivery Offered – Livraison proposée</b>	
<b>Vendor/Firm Name, Address and Representative - Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur :</b>		
<b>Telephone No. - No. de téléphone</b>	<b>Email - Courriel</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	



---

## MODIFICATION 004

La modification 004 est requise pour apporter les modifications suivantes et répondre aux questions ci-dessous :

### SUPPRIMER :

**APPENDICE A-1 (révisée)** dans sa totalité.  
**APPENDICE A-2 (révisée)** dans sa totalité.  
**APPENDICE A-3** dans sa totalité.

### INSÉRER :

**APPENDICE A-1 (révision 2)**  
**APPENDICE A-2 (révision 2)**  
**APPENDICE A-3 (révision 2)**

### SUPPRIMER :

**ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT (révisée)** dans sa totalité.

### INSÉRER :

**ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT (révision 2)**

### QUESTION 1 :

L'étape 3 de la procédure d'analyse de l'eau indique que le robinet doit être immergé dans un bouchon rempli d'eau de Javel pendant 30 secondes. Est-ce de l'eau de Javel provenant directement du contenant, ou faut-il d'abord la diluer?

### RÉPONSE 1 :

Eau de Javel provenant du contenant; aucune dilution.

### QUESTION 2 :

Les emplacements sont répartis ainsi l'Est de Terre-Neuve, l'Ouest de Terre-Neuve et Labrador. Il y a des erreurs dans la répartition : certains emplacements apparaissent dans la mauvaise administration, comme indiqué ci-dessous :

#### **Emplacements NL Est**

Emplacement 2, 3, 4 (Bay D'Espoir) devrait être sous l'Ouest  
Emplacement 21 et 22 (Conne River) devrait être sous l'Ouest  
Emplacement 26, 27, 28 et 29 (Harbour Breton) devrait être sous l'Ouest  
Emplacement 38, 39, 40, 41 et 42 (St. Anthony) devrait être sous l'Ouest

#### **Emplacements NL Ouest**

Emplacement 27, 28, 29 et 30 (Fogo) devrait être sous l'Est  
Emplacement 32, 33, 34, 35 et 36 (Placentia) devrait être sous l'Est

### RÉPONSE 2 :

Les lieux de Bay D'Espoir ont été modifiés de l'est à l'ouest.  
Les lieux de Conne River ont été modifiés de l'est à l'ouest.  
Les lieux de Harbour Breton ont été modifiés de l'est à l'ouest.  
Les cinq lieux de St. Anthony ont déjà été modifiés de l'est à l'ouest dans modification 001.  
Les lieux de Fogo ont été modifiés de l'ouest à l'est.  
Les cinq lieux de Placentia ont déjà été modifiés de l'ouest à l'est dans modification 001.



Veillez prendre note des changements supplémentaires suivants :

- Suppression des tests SPD dans New-Wes-Valley (Appendice A-1)
- Ajout d'un emplacement à Bay D'Espoir où on doit effectuer une seule fois les quatre tests (Appendice A-2)
- Suppression des tests SPD de tous les sites dans la région de l'ouest Terre-Neuve à l'exception de Bay D'Espoir et Harbour Breton (Appendice A-2)
- Suppression des tests SPD dans la région de Labrador (Appendice A-3)

Les appendices A-1, A-2 et A-3 ont été mis à jour pour tenir compte de ces changements.

**QUESTION 3 :**

En raison de l'emplacement géographique de certains des sites du Labrador, il est pratiquement impossible de faire parvenir les échantillons à un laboratoire dans les 24 heures suivant leur prélèvement. Voici quelques-uns de ces sites :

- Cartwright
- Hopedale (par avion seulement)
- Nain (par avion seulement)
- Mary's Harbour

Qu'arriverait-il si certains des échantillons n'étaient pas reçus dans le délai de 24 heures?

**RÉPONSE 3 :**

Si le laboratoire autorise la livraison des spécimens dans un délai de 30 heures, les résultats seront acceptés.

**All other terms and conditions remain the same.**

**Les autres modalités restent les mêmes.**



**APPENDICE A-1 (revision 2)**  
**Lieux dans l'Est de Terre-Neuve**

	Lieu	Bactéries	Plomb	Chimie	SPD
1	Bay Bulls	1	1	0	0
2	Bay Roberts	1	1	0	0
3	Bell Island	1	1	1	0
4	Bell Island	1	1	1	0
5	Bell Island	1	1	1	0
6	Bell Island	1	1	1	0
7	Bell Island	1	1	1	0
8	Bell Island	1	1	1	0
9	Bonavista	1	1	0	1
10	Bonavista	1	1	0	1
11	Bonavista	1	1	1	1
12	Bonavista	1	1	0	1
13	Bonavista	1	1	0	1
14	Bonavista	1	1	0	1
15	Bonavista	1	1	0	0
16	Calvert	1	1	0	0
17	Clareville	1	1	0	0
18	Ferryland	1	1	1	1
19	Ferryland	1	1	1	0
20	Fogo	1	1	0	0
21	Fogo	1	1	0	0
22	Fogo	1	1	0	0
23	Fogo	1	1	0	0
24	Gander	1	1	0	0
25	Harbour Grace	1	1	1	0
26	Holyrood	1	1	0	0
27	Lewisporte	1	1	1	1
28	Marystown	1	1	0	0
29	New-Wes-Valley	1	1	1	0
30	New-Wes-Valley	1	1	1	0
31	New-Wes-Valley	1	1	1	0
32	New-Wes-Valley	1	1	1	0
33	Placentia	1	1	1	1
34	Placentia	1	1	1	1
35	Placentia	1	1	1	1
36	Placentia	1	1	1	1
37	Placentia	1	1	1	1
38	Twillingate	1	1	1	1
39	Twillingate	1	1	1	1
40	Twillingate	1	1	1	1
41	Twillingate	1	1	1	1
42	Twillingate	1	1	1	1
43	Whitbourne	1	1	1	1
44	Whitbourne	1	1	1	1
45	Whitbourne	1	1	1	1
46	Whitbourne	1	1	1	1
47	Whitbourne	1	1	1	1
48	Whitbourne	1	1	1	1



**APPENDICE A-2 (revision 2)**  
**Lieux dans l'Ouest de Terre-Neuve**

	<b>Lieu</b>	<b>Bactéries</b>	<b>Plomb</b>	<b>Chimie</b>	<b>SPD</b>
1	Baie Verte	1	1	0	0
2	Baie Verte	1	1	0	0
3	Baie Verte	1	1	0	0
4	Baie Verte	1	1	0	0
5	Baie Verte	1	1	0	0
6	Baie Verte	1	1	0	0
7	Bay D'Espoir	1	1	1	1
8	Bay D'Espoir	1	1	1	1
9	Bay D'Espoir	1	1	1	1
10	Bay D'Espoir	1	1	1	1
11	Botwood	1	1	0	0
12	Botwood	1	1	0	0
13	Botwood	1	1	0	0
14	Burgeo	1	1	1	0
15	Burgeo	1	1	1	0
16	Burgeo	1	1	1	0
17	Burgeo	1	1	1	0
18	Channel-Port Aux Basques	1	1	1	0
19	Channel-Port Aux Basques	1	1	1	0
20	Channel-Port Aux Basques	1	1	0	0
21	Channel-Port Aux Basques	1	1	0	0
22	Channel-Port Aux Basques	1	1	1	0
23	Channel-Port Aux Basques	1	1	0	0
24	Channel-Port Aux Basques	1	1	1	0
25	Channel-Port Aux Basques	1	1	0	0
26	Channel-Port Aux Basques	1	1	0	0
27	Channel-Port Aux Basques	1	1	0	0
28	Conne River	1	1	1	0
29	Conne River	1	1	1	0
30	Corner Brook	1	1	0	0
31	Corner Brook	1	1	0	0
32	Deer Lake	1	1	0	0
33	Grand Falls - Windsor	1	1	0	0
34	Harbour Breton	1	1	1	1
35	Harbour Breton	1	1	1	1
36	Harbour Breton	1	1	1	1
37	Harbour Breton	1	1	1	1
38	Port Aux Choix	1	1	1	0
39	Port Saunders	1	1	1	0
40	Port Saunders	1	1	1	0
41	Port Saunders	1	1	1	0
42	Port Saunders	1	1	1	0
43	Port Saunders	1	1	1	0
44	Rocky Harbour	1	1	1	0
45	Rocky Harbour	1	1	1	0
46	Rocky Harbour	1	1	1	0
47	Rocky Harbour	1	1	0	0
48	Rocky Harbour	1	1	1	0
49	Springdale	1	1	0	0



---

50	St. Anthony	1	1	1	0
51	St. Anthony	1	1	1	0
52	St. Anthony	1	1	1	0
53	St. Anthony	1	1	1	0
54	St. Anthony	1	1	1	0
55	Stephenville	1	1	0	0



**APPENDICE A-3 (revision 2)**  
**Lieux dans Labrador**

	<b>Lieu</b>	<b>Bactéries</b>	<b>Plomb</b>	<b>Chimie</b>
1	Cartwright	1	1	1
2	Cartwright	1	1	1
3	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
4	Happy Valley/Goose Bay	1	1	1
5	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
6	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
7	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
8	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
9	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
10	Happy Valley/Goose Bay	1	1	1
11	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
12	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
13	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
14	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
15	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
16	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
17	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
18	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
19	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
20	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
21	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
22	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
23	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
24	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
25	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
26	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
27	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
28	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
29	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
30	Happy Valley/Goose Bay	1	1	1
31	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
32	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
33	Happy Valley/Goose Bay	1	1	0
34	Hopedale	1	1	0
35	Hopedale	1	1	0
36	Hopedale	1	1	0
37	Hopedale	1	1	0
38	Hopedale	1	1	0
39	Hopedale	1	1	0
40	Mary's Harbour	1	1	1
41	Mary's Harbour	1	1	1
42	Mary's Harbour	1	1	1
43	Nain	1	1	0
44	Nain	1	1	0
45	Nain	1	1	0
46	Nain	1	1	0
47	Nain	1	1	0
48	Nain	1	1	0
49	Nain	1	1	0



---

50	Nain	1	1	0
51	Nain	1	1	0
52	North West River	1	1	0
53	North West River	1	1	0
54	North West River	1	1	0
55	North West River	1	1	0
56	North West River	1	1	0
57	North West River	1	1	0
58	North West River	1	1	0
59	North West River	1	1	0
60	North West River	1	1	0
61	North West River	1	1	0
62	Sheshatshiu	1	1	0



## ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT (revision 2)

<b>Tableau des prix unitaires (A-1) EST DE TERRE-NEUVE Échantillonnage d'eau potable 2022</b>				
Élément de coût	Unité	Quantité est. (a)	Prix unitaire (b)	Prix total (a) x (b)
<b>Prélèvement des échantillons</b>	Immeuble	58 <sup>(1)(2)(5)</sup>	\$	\$
<b>Analyse des bactéries</b>	Échantillon	58 <sup>(2)(3)(5)</sup>	\$	\$
<b>Analyse chimique</b>	Échantillon	37 <sup>(2)(3)</sup>	\$	\$
<b>Analyse du plomb</b>	Échantillon	58 <sup>(2)(3)(4)(5)</sup>	\$	\$
<b>Analyse du SPD</b>	Échantillon	24	\$	\$
<b>Coût total pour l'Est de Terre-Neuve pour 2022</b>				<b>\$</b>

- 1) Le coût du prélèvement des échantillons par immeuble comprend toutes les dépenses, y compris les déplacements, le kilométrage, l'hébergement, les repas, les services de messagerie, etc.
- 2) Le prix total du prélèvement des échantillons comprend les frais de prélèvement de 5 échantillons afin de couvrir les frais liés aux visites des lieux supplémentaires effectuées « au besoin », si la GRC ne peut pas honorer des rendez-vous pour des raisons opérationnelles ou à la demande du chargé de projet. Les prix totaux comprennent également le prélèvement de 5 échantillons supplémentaires « au besoin » aux fins de l'analyse des bactéries, 3 pour l'analyse chimique et 5 pour l'analyse du plomb, à la demande du chargé de projet.
- 3) La quantité d'échantillons comprend 6 échantillons d'AQ/CQ aux fins de l'analyse des bactéries, 3 échantillons d'AQ/CQ aux fins de l'analyse chimique et 4 échantillons d'AQ/CQ aux fins de l'analyse du plomb, qui seront prélevés à la discrétion de l'entrepreneur. Ces échantillons doivent être des échantillons répétés d'échantillons indiqués à l'appendice A-1 de l'Énoncé des travaux.
- 4) Les échantillons destinés à l'analyse du plomb devraient être prélevés en même temps qu'une visite d'échantillonnage de routine. L'analyse de cet échantillon portera uniquement sur le plomb.
- 5) Ventilation des chiffres :  

Prélèvement des échantillons	48 + 5 pour possibilité de rendez-vous manqué + 5 « au besoin » = 58
Analyse des bactéries	48 + 5 « au besoin » + 5 AQ/CQ = 58
Analyse chimique	31 + 3 « au besoin » + 3 AQ/CQ = 37
Analyse du plomb	48 + 5 « au besoin » + 5 AQ/CQ = 58



## ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT (révisée)

<b>Tableau des prix unitaires (A-2) OUEST DE TERRE-NEUVE Échantillonnage d'eau potable 2022</b>				
<b>Élément de coût</b>	<b>Unité</b>	<b>Quantité est. (a)</b>	<b>Prix unitaire (b)</b>	<b>Prix total (a) x (b)</b>
<b>Prélèvement des échantillons</b>	Immeuble	65 <sup>(1)(2)(5)</sup>	\$	\$
<b>Analyse des bactéries</b>	Échantillon	65 <sup>(2)(3)(5)</sup>	\$	\$
<b>Analyse chimique</b>	Échantillon	39 <sup>(2)(3)(5)</sup>	\$	\$
<b>Analyse du plomb</b>	Échantillon	65 <sup>(2)(3)(4)(5)</sup>	\$	\$
<b>Analyse du SPD</b>	Échantillon	8	\$	\$
<b>Coût total pour l'Ouest de Terre-Neuve pour 2022</b>				<b>\$</b>

- 1) Le coût du prélèvement des échantillons par immeuble comprend toutes les dépenses, y compris les déplacements, le kilométrage, l'hébergement, les repas, les services de messagerie, etc.
- 2) Le prix total du prélèvement des échantillons comprend les frais de prélèvement de 5 échantillons afin de couvrir les frais liés aux visites des lieux supplémentaires effectuées « au besoin », si la GRC ne peut pas honorer des rendez-vous pour des raisons opérationnelles ou à la demande du chargé de projet. Les prix totaux comprennent également le prélèvement de 5 échantillons supplémentaires « au besoin » aux fins de l'analyse des bactéries, 3 pour l'analyse chimique et 5 pour l'analyse du plomb, à la demande du chargé de projet.
- 3) La quantité d'échantillons comprend 5 échantillons d'AQ/CQ aux fins de l'analyse des bactéries, 3 échantillons d'AQ/CQ aux fins de l'analyse chimique et 5 échantillons d'AQ/CQ aux fins de l'analyse du plomb, qui seront prélevés à la discrétion de l'entrepreneur. Ces échantillons doivent être des échantillons répétés d'échantillons indiqués à l'appendice A-2 de l'Énoncé des travaux.
- 4) Les échantillons destinés à l'analyse du plomb devraient être prélevés en même temps qu'une visite d'échantillonnage de routine. L'analyse de cet échantillon portera uniquement sur le plomb.
- 5) Ventilation des chiffres :

Prélèvement des échantillons	55 + 5 pour possibilité de rendez-vous manqué + 5 « au besoin » = 65
Analyse des bactéries	55 + 5 « au besoin » + 5 AQ/CQ = 65
Analyse chimique	33 + 3 « au besoin » + 3 AQ/CQ = 39
Analyse du plomb	55 + 5 « au besoin » + 5 AQ/CQ = 65



## ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT (révisée)

<b>Tableau des prix unitaires (A-3) LABRADOR Échantillonnage d'eau potable 2022</b>				
<b>Élément de coût</b>	<b>Unité</b>	<b>Quantité est. (a)</b>	<b>Prix unitaire (b)</b>	<b>Prix total (a) x (b)</b>
<b>Prélèvement des échantillons</b>	Immeuble	74 <sup>(1)(2)(5)</sup>	\$	\$
<b>Analyse des bactéries</b>	Échantillon	74 <sup>(2)(3)(5)</sup>	\$	\$
<b>Analyse chimique</b>	Échantillon	10 <sup>(2)(3)(5)</sup>	\$	\$
<b>Analyse du plomb</b>	Échantillon	74 <sup>(2)(3)(4)(5)</sup>	\$	\$
<b>Coût total pour le Labrador pour 2022</b>				<b>\$</b>

- 1) Le coût du prélèvement des échantillons par immeuble comprend toutes les dépenses, y compris les déplacements, le kilométrage, l'hébergement, les repas, les services de messagerie, etc.
- 2) Le prix total du prélèvement des échantillons comprend les frais de prélèvement de 6 échantillons afin de couvrir les frais liés aux visites des lieux supplémentaires effectuées « au besoin », si la GRC ne peut pas honorer des rendez-vous pour des raisons opérationnelles ou à la demande du chargé de projet. Les prix totaux comprennent également le prélèvement de 6 échantillons supplémentaires « au besoin » aux fins de l'analyse des bactéries, 1 pour l'analyse chimique et 6 pour l'analyse du plomb, à la demande du chargé de projet.
- 3) La quantité d'échantillons comprend 6 échantillons d'AQ/CQ aux fins de l'analyse des bactéries, 1 échantillon d'AQ/CQ aux fins de l'analyse chimique et 6 échantillons d'AQ/CQ aux fins de l'analyse du plomb, qui seront prélevés à la discrétion de l'entrepreneur. Ces échantillons doivent être des échantillons répétés d'échantillons indiqués à l'appendice A-3 de l'Énoncé des travaux.
- 4) Les échantillons destinés à l'analyse du plomb devraient être prélevés en même temps qu'une visite d'échantillonnage de routine. L'analyse de cet échantillon portera uniquement sur le plomb.
- 5) Ventilation des chiffres :  

Prélèvement des échantillons	62 + 6 pour possibilité de rendez-vous manqué + 6 « au besoin » = 74
Analyse des bactéries	62 + 6 « au besoin » + 6 AQ/CQ = 74
Analyse chimique	8 + 1 « au besoin » + 1 AQ/CQ = 10
Analyse du plomb	62 + 6 « au besoin » + 6 AQ/CQ = 74